

Mairie de VILLENEUVE LES MAGUELONE

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :

Mairie de VILLENEUVE LES MAGUELONE

Place Porte St Laurent

☎ : 04 67 69 75 75

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n°: DP 034337 2500030T01

Déposé le 30/04/2025

Affiché le 12/05/2025

Demandeur : D INVEST

SIRET : 947 781 175 00015

Adresse des travaux : 445 Boulevard des Salins

34750 VILLENEUVE-LES-MAGUELONE

Parcelle : AC56

Destinataire :

D INVEST
SARROCA Florent
7 Allée des Romieux
34570 SAUSSAN

Certificat de non opposition en application de l'article R.424-13 du Code de l'urbanisme

Monsieur,

Votre demande de Transfert de Déclaration Préalable déposée dans mes services le 30/04/2025, concernant des travaux à exécuter à l'adresse figurant dans le cadre ci-dessus a été enregistrée sous le numéro inscrit en référence.

Une décision devait vous être notifiée avant le : 31/05/2025

En l'absence de réponse à votre demande, je certifie que vous êtes titulaire d'une décision de non opposition à la demande de transfert susmentionnée.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

VILLENEUVE LES MAGUELONE, le

Par délégation du Maire, **25 JUN 2025**

Thierry TANGUY
1er adjoint de
à l'urbanisme et à



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales

Le (ou les) demandeur(s) peut contester la légalité de la décision dans les deux mois qui suivent la date de réception. A cet effet il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux.